

PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with 2 columns: Duration (Un an, Six mois, Quatre mois) and Price (\$1 50, 1 00, 0 75)

L'ABONNEMENT est strictement payable d'avance.

LE SAINT-LAURENT

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE

J. F. FRENETTE, EDITEUR-PROPRIETAIRE

BUREAU: RUE DE L'EGLISE, FRASERVILLE, RIVIERE DU LOUP, EN BAS

REDIGE EN COLLABORATION

TARIF DES ANNONCES

Table with 2 columns: Type of ad (Première insertion, Insertion subséquente, Avis de Décès) and Price (\$0 15, 0 8, 0 25)

Avis de Naissances et Mariages gratuits.

Prix spéciaux pour les annonces à long terme.

LE SAINT-LAURENT

RIVIERE DU LOUP, JEUDI, 5 DEC.

AVIS.

Comme nous avons des déboursés considérables qu'il nous faut faire immédiatement, les annonces et les abonnements seront strictement payables d'avances.

Table with 2 columns: Duration (Un an, 6 Mois, 4) and Price (\$1.50, 1.00, 0.75)

IL NOUS FAUT UN MARCHÉ

Soyons de notre siècle et suivons au moins le progrès, si toutefois nous ne le suscitons pas. Il paraît avoir établi ses quartiers généraux au sein de notre jolie petite ville, que nous avons vu se développer avec tant d'orgueil depuis un bon nombre d'années.

Néanmoins, il ne faut pas trop s'enorgueillir au point de vivre sur nos lauriers, si le progrès a jeté un regard de complaisance sur Fraserville; car c'est un être capricieux dont il faut s'occuper sans cesse et qu'on ne saurait négliger impunément.

Si nous avons l'avantage de l'avoir au milieu de nous, nous devons le choyer pour le conserver. Nous l'intéresserons à notre sort si nous pouvons parer sans route de choses nouvelles, comme une manufacture, une industrie agricole, un projet d'intérêt public, une amélioration quelconque.

Cela veut dire qu'on ne marche pas dans la voie du progrès comme dans une route ordinaire, où l'on peut s'arrêter si l'on veut. Mais dans la voie du progrès, on ne peut rester stationnaire; si on n'avance pas, il faut reculer.

En braves soldats, ne reculons pas, marchons toujours en avant. C'est, à coup sûr, un motto cher au cœur de la population de Fraserville, parcequ'elle paraît bien décidée à ne rien négliger des intérêts de la ville.

En effet, il y a un élan manifeste qui est de bon augure pour la ville. On ne parle que de projets d'améliorations, d'embellissements, etc.; car avant longtemps, Fraserville aura son aqueduc; nos rues, nos résidences et nos édifices publics seront éclairés à la lumière électrique et d'autres avantages découleront de ces mesures de progrès.

Il y a de l'avenir ici, nous allons voir s'ouvrir devant nous une nouvelle ère de prospérité, il n'y a qu'à aider la roue, qui tourne déjà bien. Mettons-nous en état de profiter de tous les avantages qui peuvent nous arriver. Et lorsque notre ville sera choisie comme le berceau de quelques grandes industries qui s'implanteront dans le pays, elle devra être prête à les recevoir.

mais la ville elle-même en souffre grandement.

Le défaut de marché oblige les bouchers et les cultivateurs, qui ont des produits à vendre, à parcourir les rues de la ville, arrêtant de porte en porte et perdant ainsi un temps précieux, que ces gens emploieraient bien plus utilement pour eux et pour la ville. Et les consommateurs se procurent avec beaucoup de difficultés ce dont ils ont besoin. Le système actuel ne suffit plus, il est temps de le changer, de l'améliorer. Le public favorisera l'établissement d'un marché, parcequ'il donnera à notre ville le même élan de progrès qui a signalé la construction d'un marché dans les autres villes.

Il y a des villages qui ont une population beaucoup moindre que la nôtre et qui ont leur marché. Ils en ont retiré des avantages incalculables. Plusieurs jeunes villes doivent leur développement au marché qu'elles ont établi. Entre autres, nous pourrions citer la ville de Joliette, près de Montréal, qui n'a commencé à progresser que depuis qu'elle a un marché. Aujourd'hui, c'est une ville florissante. Nous ne pouvons résister au désir de citer aussi St-Hyacinthe, qui doit sa prospérité à son marché et qui compte aujourd'hui une foule de manufactures donnant de l'emploi à des milliers de familles.

Fraserville aura à se féliciter des mêmes résultats. Si l'on a un progrès à réaliser, il faut donc se mettre à l'œuvre en disant: et bien! ce progrès s'accomplira. Sans doute qu'il y a des citoyens qui s'opposent à ces améliorations. En toutes choses, il est presque impossible d'obtenir l'assentiment unanime. C'est l'intérêt public qu'il faut consulter; il n'y a pas à hésiter, surtout quand l'intérêt général est d'accord avec l'intérêt privé. En effet, toutes les classes de la société bénéficieront d'un marché. Lorsque la ville en aura fait l'essai, personne ne voudra revenir au système actuel.

Maintenant, comment réaliser ce projet? Plusieurs diront: attendons l'action du Conseil de Ville, c'est lui qui doit nous doter de ce progrès. Sans doute qu'il appartient au Conseil de pourvoir aux besoins urgents de la Ville; mais avant d'agir, le Conseil aime à connaître l'opinion des contribuables. Si ces derniers favorisent ce projet, il n'y a pas de doute que le Conseil sera heureux de se rendre à leur désir.

Ainsi, le moyen le plus efficace d'obtenir une amélioration publique, c'est que les citoyens en prennent l'initiative. Le Conseil ne manquera pas de l'accorder si l'intérêt public et les contribuables le veulent.

Dans notre prochain numéro nous ferons valoir les avantages que notre Ville retirera d'un marché public.

Sir Charles Tupper, le Haut commissaire canadien à Londres, a informé le ministre de l'Agriculture du Canada que l'Angleterre avait décidé que les moutons venant du Canada et des États-Unis seraient abattus en arrivant au port. Cet ordre viendra en vigueur le premier Janvier.

deux, comme le prouvent les rapports. L'an dernier le Canada a exporté en Angleterre des moutons pour \$163,075 et aux États-Unis pour un montant de \$642,231. La différence en 1893 est encore plus considérable. Durant cette année la valeur des exportations de moutons aux États-Unis s'est élevée à \$1,088,814, tandis que celle d'Angleterre ne s'est élevée qu'à \$133,722.

Les notaires s'agitent par toute la Province pour protester contre le projet de loi tendant à retrancher du Code de Procédure civile l'article relatif aux procédures non contentieuses. On considère ce jugement comme injuste, car le droit de faire les procédures non contentieuses appartient aux notaires dès l'origine du pays. En conséquence, il a été décidé qu'une pétition demandant la fusion des professions d'avocat et de notaire, l'abolition du notariat et une indemnité aux notaires, serait présentée au parlement, si ces derniers ne peuvent conserver leurs droits et leurs prérogatives actuelles.

L'union des Puissances faite dans le but de trancher les difficultés turques, ne produit évidemment aucun résultat pratique. La prétendue harmonie qui régnait entre elles n'est plus qu'un lien que personne n'ose briser. Le sultan peut continuer à son aise de massacrer les chrétiens par milliers dans les provinces éloignées de son empire, pourvu qu'ils soient ses sujets, et il continuera de maintenir son autorité à Constantinople. Son audace à rire des demandes des ambassadeurs, prouve sa supériorité telle qu'elle paraissait d'abord. Sa conduite, cette semaine domine plutôt l'idée d'une farce prolongée que celle d'un drame sérieux et national. Sa tactique actuelle est de faire absolument à son gré, sans égard pour la pression étrangère.

Il est douteux que le massacre de tous les chrétiens de la Turquie soulèverait assez le sentiment humanitaire en Europe pour décider les gouvernements à prendre une action décisive.

Pas moins de 36,000 chrétiens ont été massacrés et tout indique que ces atrocités vont continuer. M. B. Scatch de Winnipeg, a été cette semaine assermenté député ministre de l'Agriculture, à Ottawa. Les employés du département ont présenté une adresse à M. John Bowe, député sortant d'office.

Les libéraux d'Angleterre doivent se réunir bientôt à Huddersfield, afin de s'entendre sur le programme qui sera soumis à l'élection aux prochaines élections générales. On croit que la convention se prononcera contre les écoles confessionnelles. Le gouvernement Salisbury veut le maintien de ces écoles, mais les libéraux semblent partager l'opinion de Herbert Spencer, qui a dénoncé parfaitement le système suivi jusqu'à présent.

À cette convention libérale, il sera aussi question de l'abolition de la chambre des lords, sur laquelle les libéraux sont maintenant d'accord.

Quant à la question du Home Rule, une partie des libéraux veulent en cela user de représailles à l'égard du parti irlandais, qui se déclare pour la politique des écoles confessionnelles du grand Salisbury.

PAR-CI PAR-LÀ.

Elle vous rira au nez et vous mettra simplement à la porte! Je ne veux pas parler ici évidemment de nos charmantes canadiennes. Je sais bien qu'elles sont trop polies pour éconduire les gens de cette façon-là; mais enfin, les épidémies se propagent si facilement, surtout quand l'on a comme chez nous, un si beau fleuve qui nous met en communication directe avec le vieux monde. Tenez! pourquoi ne pas vous dire de suite toute ma pensée, tandis que nous y sommes? Il y a dans notre pays comme ailleurs, trop de distinction entre les différentes classes de la société. Il ne suffit pas, pour avoir le droit de dicter des lois au monde, d'avoir assez de fortune pour pouvoir se tailler un vêtement dans la plus fine soie ou dans les plus fins draps de la contrée. Il faut, à mon sens, quelque chose de plus que cela: un fat sera toujours un fat et un homme de cœur sera toujours un homme de cœur, quelque soit l'enveloppe qui le recouvre! Depuis que les vieux châteaux féodaux ont été rasés et les murs des forteresses seigneuriales démolis, tout le monde, que l'on soit fils d'artisan ou de baron, de cultivateur ou de ministre, tout le monde a le droit de prétendre aux plus hauts degrés de l'échelle sociale. Il ne faut pour cela qu'une bonne éducation, une instruction et une intelligence solides. Avec tout cela, l'on peut viser bien haut, les exemples en sont fréquents. Pour moi, lecteurs, c'est mon opinion, et comme vous pouvez le voir je vous la dis sans détour!

C'est vraiment étonnant comme, dans ce siècle-ci, tout le monde aime l'argent! Ces grands dévouements que rapporte l'histoire, qui couraient de gloire, ceux qui les accomplissaient, mais laissant leurs bourses plus légères qu'un paravent, cela n'existe plus de nos jours. C'était bon pour nos ancêtres, et tout au plus le tolère-t-on actuellement au fond des cloîtres! Aujourd'hui, on est devenu plus positif que cela; il faut de toute nécessité que ça paie, ou bien... on reste chez soi. C'est chose convenue, et personne n'a le droit de s'en formaliser!

Si encore, l'on se contentait de ne faire intervenir ce grand acteur sur la scène du monde, que dans les choses ordinaires de la vie, le combat de la vie, pour me servir de l'expression consacrée, ce ne serait qu'à demi mal. Il faut toujours vivre caprétout! Mais, mon Dieu! quand on est si bien parti, pourquoi, dites-moi, s'arrêter si vite en chemin. On aurait tort, évidemment! Et c'est ainsi, aimables lectrices, qu'après avoir été sans contraindre, le nerf de la guerre, l'argent est devenu la clef des cœurs.

No riez pas, je vous en supplie, c'est plus sérieux que vous ne le pensez. A celui qui se marie aujourd'hui, il faut, autant que possible, une héritière. Nous ne sommes plus voyez-vous, au temps où les rois regardaient les bergères. On aurait bien aimé parfois voir chez l'héritière en question quelque chose comme un peu plus d'intelligence, de tendresse ou de dévouement, mais supputons tout d'abord la dot, et si elle est assez lourde, eh bien! ma foi! en avant, et voguez la galère! Quant au reste, on y verra plus tard, et puis, d'ailleurs, une toison d'or cache tant de petits défauts. Au reste, si, à la fin, ça ne peut plus aller, on trouvera encore des juges à Berlin et des tribunaux dans ce pays.

Et voilà comment, au dix-neuvième siècle, on rencontre tant de ménages qui vont mal!

Notre chère planète est curieusement organisée! Il est généralement admis aujourd'hui que les premiers qui l'ont habitée sont Adam et Ève, et conséquemment, je n'ai pas besoin de vous indiquer comment, nous nous trouvons tous avoir une commune origine. Cependant, si l'on promène un regard sur le monde, on remarquera que les choses vont bien différemment. Allez donc dire, par exemple, à telle duchesse ou comtesse qu'elle n'a pas le droit de se dire d'une origine supérieure à celle de son coiffeur ou de sa domestique!

AVIS PUBLIC.

Avis public est par le présent donné qu'en vertu d'une ordonnance rendue par l'Honorable Juge E. Cimon le 28 novembre courant 1895, en la ville de Fraserville, sur la requête de Louis Joseph Parent, commis marchand, de la paroisse de St-Alexandre, le dit L. J. Parent légataire universel résiduaire de François Pelchat, décédé à St-Alexandre le 14 Septembre 1895, en son vivant marchand, de la paroisse de St-Alexandre, en vertu de son testament solennel reçu devant Mre J. B. Chamberland, notaire, à Fraserville, et témoin, le 24 Novembre 1893 et enregistré au bureau d'enregistrement du comté de Kamouraska, le 15 Octobre 1895, a été autorisé à accepter la succession du dit feu François Pelchat sous bénéfice d'inventaire.

Les J. Parent par ses procureurs POULIOT & POULIOT Avocats. St-Alexandre, 28 Nov. 1895.

ROND A PATINER DE FRASERVILLE SAISON 1895-96 O. BINET, J. A. FILION Propriétaires. PRIX POUR LA SAISON Dames 2.00 Messieurs 3.00 Familles 5.00 Payable d'avance Pour informations s'adresser aux Propriétaires Fraserville, 5 Décembre 1895

J. H. E. PLAMONDON & Co MARCHANDS GÉNÉRAUX QUEBEC SPECIALITÉ DE Coffres de sûreté (safes) neufs et vieux, et réparations. Vitrines (Show Cases) de toutes sortes. Poêles, Bâches en acier pour Maisons privées et pour hôtels. Une visite est sollicitée.

COMMERCIAL HOTEL HOTEL DE PREMIERE CLASSE Situé dans l'endroit le plus central de la ville. Cet hôtel est le plus recommandable aux hommes d'affaires. Les touristes trouveront le confortable sous tous les rapports. A. LUCAS, Propriétaire Fraserville, P. Q.

BEURRE - À - VENDRE CHEZ J. F. SANDON, Marchand Général, Rivière du Loup STATION

BEURRE - À - VENDRE CHEZ J. F. SANDON, Marchand Général, Rivière du Loup STATION

LES FLEURS.

Pour bon nombre de personnes les fleurs sont une source de joies délicieuses et de vrai contentement. Avec quelle sollicitude ne voyons-nous pas veiller sur ces fragiles plantes, et les conserver par mille soins ingénieux; outre l'agrément que nous procure les fleurs, soit par leurs parfums, leurs couleurs variées, leurs formes différentes, elles nous donnent encore de bien utiles leçons.

Citons en premier lieu, la rose vermeille qui se laisse doucement bercer par le souffle de la brise; elle nous présente la beauté dans tout son éclat, et lorsque ses pétales se fanent et tapissent le gazon elle nous apprend combien est éphémère cette même beauté. Elle est à la fois l'emblème de l'amour et de l'orgueil.

Vient ensuite une petite fleur d'un bleu tendre c'est le cher hyacinthe, la fleur du souvenir. Son joli nom lui fut donné par une jeune fille. A ce sujet, il y a une touchante histoire que je raconte ici. Deux jeunes filles cueillaient des fleurs sur les bords du Rhin, pour leur mère malade; l'une d'elles voit une petite plante, mais bien près de l'eau elle se penche pour la cueillir elle glisse et tombe, mais sa main qui avait saisi la fleur, elle la tend à sa sœur et en disparaissant sous les flots, elle lui dit: "Ne m'oubliez pas!"

Parlons maintenant de cette humble fleur qui ne cherche qu'à s'envelopper sous un tapis de verdure, croyant ainsi se dérober aux regards curieux des hommes, son parfum suave la trahit cependant: c'est la petite violette. Oh! que j'aime ses pétales violents d'un bleu foncé avec son calice d'or! C'est l'humilité qui telle nous prêche si eloquemment.

Mais la fleur qui a toutes mes préférences, c'est le beau lis, honneur de la vallée. Sa blancheur immaculée est le miroir de ces âmes pures que Dieu garde d'un soin jaloux; comme toi ô beau lis, je veux que mon âme soit l'urne remplie de parfums qui s'épanche aux pieds du Seigneur!

De tout temps les fleurs ont été les interprètes des plus beaux sentiments du cœur. Elles servent à couronner les cheveux blancs du veillard, ainsi qu'à orner les boucles blondes des petits enfants on en couvre les berceaux et les tombes; on trouve des fleurs partout chez le riche et chez le pauvre. Les premiers chrétiens priaient leurs plus belles fleurs pour orner le lieu de repos des glorieux martyrs. Aimons donc les fleurs, c'est l'œuvre et le sourire du Créateur.

MARTH. 28 Nov. 1895

J. A. Langlais & Fils

LIBRAIRES-ÉDITEURS Importateurs de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Allemagne, de Belgique et d'Italie. NOUS VENDONS À DES PRIX TRÈS RÉDUITS.

Il suffit de nous faire une visite à l'un ou à l'autre de nos magasins pour être convaincu que nous vendons à meilleur marché, que n'importe quelle autre maison. 123 Rue St-Joseph 10,12 carré N.-D. Quebec

Cet espace est réservé à la Pharmacie C. O. CLOUTIER, M. D. Rivière-du-Loup, Station, P. Q.

CHEMIN DE FER TEMISCOUATA. À DATER de Lundi, le 9 Septembre 1895. L'heure des trains sera comme suit: TRAIN MIXTE—Partira de la Rivière-du-Loup, tous les jours de la semaine, à 8.15 hrs. A. M. arrivera à Edmundston, à 2. hrs. P. M. et arrivera à Connors à 4.30 P. M.

LAISSERA Connors, tous les jours de la semaine, à 7.30 hrs. A. M. arrivera à Edmundston, à 9.25 et à la Rivière-du-Loup à 5.20 hrs. P. M. Arrêt de 20 minutes pour dîner à Notre-Dame du Lac. CONNEXIONS: À Edmundston, avec le Pacifique Canadien, pour tous les points sur Northern Main et le New-Brunswick à la Rivière-du-Loup, avec les trains de l'Intercolonial, pour tous les endroits de l'Est et de l'Ouest. À Connors et à Notre-Dame du Lac, hôtels de première classe—Chasse abondante. T. CROCKETT, D. B. LINDSAY, Agent général. Agt. fr. & pas. [Office général.] Rivière-du-Loup, P. Q. 8 Septembre 1895.

Les classes ouvrières

Ces jours derniers un membre influent de la classe ouvrière nous demandait si notre journal serait sympathique aux ouvriers de Fraserville. Mais presque tout le personnel du "Saint Laurent" appartient à la classe ouvrière et comment voulez-vous que des frères ne sympathisent pas ensemble ? Les ouvriers forment une portion considérable de la population de Fraserville et il contribue pour une large part au progrès de la ville. S'il se présente quelque occasion où notre journal puisse leur être de quelque utilité, ils peuvent compter sur notre bonne volonté et notre dévouement.

Nous ferons toujours notre possible pour les renseigner sur ce qui les intéresse. Pour aujourd'hui, nous croyons devoir leur signaler le projet de loi que M. Augé, député de Montréal, a soumis à la législature. Ce projet de loi enlève à la classe ouvrière des privilèges que la loi actuelle lui accorde. Nous allons faire connaître à nos lecteurs la différence qui existe entre le projet de loi et la loi actuelle, qui est certainement plus favorable aux ouvriers que la loi qu'on veut lui substituer.

Les deux premiers articles de la loi actuelle concernant l'exemption de saisie des lits, literies, bois de lits et vêtements à l'usage du débiteur et de sa famille demeurent intacts, c'est-à-dire que ces objets restent insaisissables avec le bill Augé.

Le troisième article de la loi actuelle laisse au débiteur deux poêles et leurs tuyaux. Le projet de loi Augé ne lui laisse qu'un poêle et son tuyau.

La loi actuelle permet au débiteur de conserver tous ses ustensiles de cuisine, ses contreux, fourchettes et sa vaisselle.

Le bill Augé ne lui laisse que six contreux, six fourchettes, six cuillers, six assiettes, six tasses, six soucoupes, un sucrier, du pain au lait, une théière.

La loi actuelle rend insaisissables deux tables, deux buffets ou bureaux, une lampe, un miroir, un bureau de toilette, deux coffres ou valises, les tapis ou pièces d'étoffe couvrant les planchers, une horloge ou pendule, un sofa et deux chaises. D'après le bill Augé tous ces objets seront saisissables moins une table et six chaises.

La loi actuelle laisse au débiteur et à sa famille des combustibles et combustibles pour une consommation de trois mois. Le bill Augé réduit cette consommation à trente jours.

La loi actuelle permet au saisi de conserver 50 volumes. Le bill Augé réduit ce nombre à dix.

La loi actuelle laisse au débiteur tous les portraits de famille et tous les dessins exécutés par le saisi ou les membres de sa famille et à son usage. Le bill Augé ne respecta rien de cela.

La loi actuelle réserve encore à la famille du débiteur, une machine à laver, une machine à tordre le linge, deux seaux, trois fers à repasser, une brosse à souliers, deux chevaux de labour, 2 bœufs de labour, une vache, deux cochons, quatre moutons, et tout ce qui est destiné à leur nourriture. Le bill Augé ne permet de conserver qu'une vache, deux cochons, quatre moutons et leurs nourritures pour trente jours.

La loi actuelle permet au débiteur de conserver la laine provenant de quatre moutons ou l'étoffe fabriquée avec cette laine. Le bill Augé livre cela au créancier.

La loi actuelle permet au cultivateur de conserver une charrette, une herse, un traicneau de travail, un tombereau, une charrette à foin avec ses roues, et les harnais nécessaires et destinés à la culture. Tout cela redeviendra saisissable si le projet de loi Augé est voté par la législature.

Si ce projet de loi est adopté par la législature, ou s'il y est fait quelque changement, nous le signalerons à nos lecteurs.

LA RIVIERE-DU-LOUP ET SES ORIGINES

La première église.—Un document de 1768.

C'est une opinion généralement répandue qu'il n'a existé à la Rivière-du-Loup, qu'une seule église, à part celle qui occupe aujourd'hui le centre de la ville.

On sait bien qu'il existait avant l'érection de celle-ci une église à l'endroit que l'on nomme habituellement "la vieille chapelle" mais l'on ignore généralement que dès avant ce siècle il y en avait déjà une.

Cette première église était érigée à la "Pointe à la grue" tout au près de la grève, à mi-distance entre le Portage et la Rivière-du-Loup.

Cette chapelle avait été bâtie au moyen de souscriptions prélevées avec l'autorisation de l'évêque, comme l'on s'en convaincra en la lecture d'une lettre en date du 8 février 1768 adressé à l'évêque de Québec, et dont l'original est entre nos mains.

On aimera à lire ce document vieux de plus d'un siècle: Monseigneur l'Evêque de Québec, Monseigneur.

"Nous avons reçu avec un pro-

fond respect la lettre pastorale dont votre Grandeur nous a honorés, nous suivons avec toute l'obéissance possible les sages conseils que vous avez eu la bonté de nous donner pour la bâtisse d'une église paroissiale à la Rivière-du-Loup; mais comme la plupart d'entre nous n'est pas en état de fournir autant qu'il serait nécessaire pour un tel édifice, nous avons recours à la charité publique.

En conséquence nous vous supplions très humblement de nous accorder une lettre circulaire à tous Messieurs les Curés de votre diocèse afin qu'ils veulent bien par leurs exhortations engager leurs paroissiens à nous secourir dans notre entreprise. Nous avons, à cet effet, député deux d'entre les honorables hommes de la paroisse pour ramasser les aumônes.

Nous espérons, Monseigneur, que vous daignerez nous accorder cette faveur et nous l'espérons avec d'autant plus de confiance qu'en travaillant pour la gloire de Dieu et le salut de nos âmes nous agissons selon les intentions et le caractère de Votre Grandeur de la quelle nous avons l'honneur d'être avec le respect le plus sincère.

Monseigneur, Les très-humbles et très-obéissants serviteurs, les habitants de la Rivière-du-Loup.

Au nom de tous MICHEL MICHAUD, Riv.-du-Loup, 8 fév. 1768.

Sur la réponse favorable de Mgr Briand, les habitants de la Rivière-du-Loup se mirent vaillamment à l'œuvre et en 1792 était consacré au culte le petit temple érigé par la générosité des fidèles.

Dès lors la population se mit à affluer à la Rivière-du-Loup et devint en peu de temps si nombreuse qu'il fallut songer à se procurer un local plus vaste pour les offices divins.

La petite chapelle de la "Pointe à la grue" se faisant trop exigüe, on dut en bâtir une nouvelle aux proportions plus vastes qui servit au culte depuis 1812 à venir à 1857.

L'on voit encore à un mille environ de l'église actuelle, sur le chemin qui conduit au Portage, une partie de cet édifice qui a été converti d'abord en sacristie, qui pendant plusieurs années servit de logement au curé et devint plus tard une résidence privée (qu'occupe actuellement M. Damase Caron.) Le vieux cimetière où dorment dans l'oubli du temps et dans la paix du tombeau les "anciens" qui furent les fondateurs des familles qui peuplent aujourd'hui la Rivière-du-Loup.

C'est le 19 Décembre 1857, qu'eut lieu la bénédiction solennelle de l'église actuelle qui fait l'admiration de tous et qui recevra bientôt son couronnement par l'installation d'un orgue magnifique qui en sera le complément.

Le lecteur aimera sans doute à connaître sous quelles circonstances s'est accomplie cette œuvre grandiose, quelles difficultés se sont rencontrées pour la détermination du site actuel de l'église, comment elles ont été surmontées.

C'est d'ailleurs une page d'histoire, qui démontrera au prix de quelle persévérante énergie et de quels constants efforts, nos pères ont réussi à édifier ce temple, monument remarquable dont s'enorgueillit à bon droit notre ville.

C'est ce que nous nous proposons de faire dans quelques articles à suivre. Qu'il nous suffise pour le présent de rappeler, à l'occasion de l'inauguration prochaine de notre orgue, les noms des personnes qui se sont succédés comme curés de la Rivière-du-Loup, depuis l'érection de notre nouvelle église.

Rev. N. Beaubien, du 1er Octobre 1854, jusqu'au 1er Oct. 1859.

Rev. M. D. Racine, (plus tard évêque de Chicoutimi) du 1er Oct. 1859 au 1er Octobre 1862.

Rev. M. J. Lagucux du 1er Octobre 1862, au 1er. Octobre 1871.

C'est alors que le Rev. M. Blais fut nommé curé de la Rivière-du-Loup, charge qu'il a toujours occupée à venir à ce jour.

LE CHARME FEMININ.

Je crains, comme féministe, de paraître en retard à beaucoup de nos contemporains. Cependant la question du rôle de la femme dans la famille et dans la société est de celles qui ne sauraient me laisser indifférent. Elle passionne aussi, j'en suis convaincu, la plupart de nos lecteurs. C'est pourquoi il ne m'a pas semblé inutile de réunir, à leur usage, quelques-unes des anecdotes, observations, considérations et maximes que l'expérience, la lecture et la réflexion m'ont fournies sur ce sujet.

L'admirateur est la femme que le sucre est au fruit. Sa principale affaire est d'être heureuse, d'un bonheur qui rayonne autour d'elle comme un soleil domestique, et qui rend les autres heureux. Certes, elle aura plus d'une fois les larmes dans les yeux, mais ces larmes, les plus souvent non montent ni souviennent.

Il y a des jeunes filles et même des femmes qui sont assez disposées à se rendre agréables aux hommes, pourvu que ceux-ci ne soient ni leur père, ni leur frère, ni leur mari. Elles ne comprennent pas assez que leur raison d'être est de répandre autour d'elles la joie,

comme le feu répand la chaleur.

Plus d'un homme a dû toute sa carrière à un sourire de femme. "Vous m'avez sonri, dit Pétrarque, et dans mon cœur sont éclosés les fleurs de l'espérance."

"Pourquoi ne ris-tu pas, maman?" disait une petite fille de trois ans à sa mère qui l'habillait, l'air préoccupé. A cette question, faite d'un ton sérieux et inquiet, la mère ne put s'empêcher de rire, et le petit cœur fut joyeux.

Le rire sain et réconfortant de la mère pénètre dans le cœur des enfants et ne s'y efface jamais, non plus que sa tristesse et ses reproches. Lorsque les yeux de la mère sont clos, que ses lèvres et ses mains sont immobiles à jamais, elle ne saurait avoir d'épithète plus glorieuse que celle que j'ai vue dans un cimetière de campagne, sur une simple table de marbre: "Elle a toujours amené le bonheur au foyer."

Soigner les malades est essentiellement une œuvre de femme; or, un visage joyeux et encore une plus heureuse influence sur les malades que sur les enfants. Cela leur fait presque autant de bien que le beau temps.

Mais comment rendre les autres heureux si nous ne sommes joyeux et heureux nous-mêmes? La joie est contagieuse, et ce sont les heureux qui donnent le bonheur.

On raconte d'un ministre de la guerre que toutes les fois qu'on lui proposait un nouveau général à nommer, il demandait invariablement: "Est-ce un homme heureux?"

De même il faut demander d'une femme: Est-elle heureuse? C'est-à-dire est-elle franche, naturelle, de bonne humeur? Est-elle oublieuse d'elle-même et pleine de sollicitude pour autrui?

Ce que la femme est capable de faire est moins important que ce qu'elle est capable d'être. "Nous dont la loi est d'aimer, dit une poésies anglaise, nous sommes moins utiles par ce que nous faisons que par ce que nous sommes."

On raconte qu'une impératrice de Russie visitant l'institution de demoiselles de Smolnoie, demanda tout à coup aux élèves: "Qu'est-ce que l'amour?" "Les jeunes filles parurent toutes confuses et ne répondirent mot. Mme Legentoff, la directrice, demanda à Sa Majesté la permission de lui dire qu'elle écartait toute notion sur un sujet si dangereux, et que, très probablement, ses élèves ne savaient même pas le sens du mot. L'impératrice fronça le sourcil. "Loin que l'amour soit un sujet dangereux, madame, reprit-elle c'est lui qui devrait être la source pure de toute existence féminine: d'abord l'amour des parents, puis l'amour du mari, et enfin l'amour des enfants."

Les enfants ne sont bien soignés que par leurs mères, et les hommes que par leurs femmes," a dit le penseur Joubert. C'est que femmes et mères sont les êtres qui les aiment le mieux. C'est cet amour qui, tous les jours, inspire à la femme de cœur quelque nouveau moyen d'alléger les misères de l'humanité. On dirait qu'elle se représente le monde comme deux énormes tas, l'un fait de bonheur, l'autre de misère; et son effort continué est de prendre au second tout ce qu'elle peut pour l'ajouter au premier. Si sa sphère d'action est restreinte, elle ne dédaigne pas les moindres occasions de faire un peu de bien. Elle sait l'art de mettre une très grande bonté dans les plus petits bienfaits.

La plupart des femmes désirent plaire, mais beaucoup d'entre elles s'y prennent de mauvaise façon. La toilette n'y suffit pas, et il n'y a pas de cosmétique qui embellisse le visage comme l'égalité de caractère et l'absence d'égoïsme.

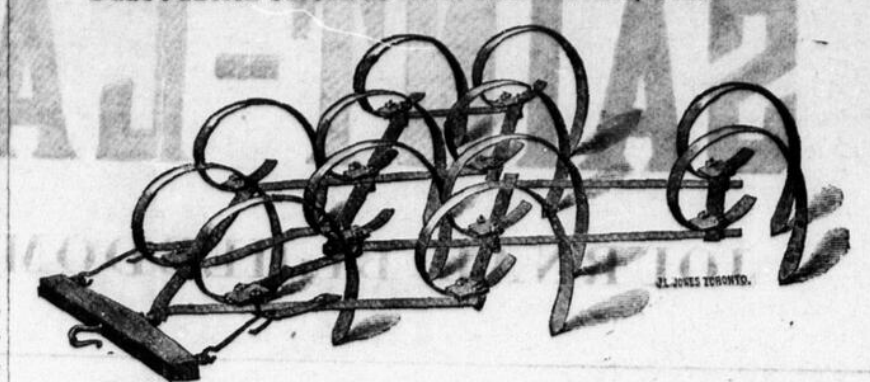
Il y a des femmes, Epictète pouvait déjà dire: "Les filles ont à peine atteint l'âge de quatorze ans, que les hommes les flattent sur leur beauté. Dès lors, elles commencent à se parer et mettent toutes leurs espérances dans leurs ornements; mais il faut leur faire comprendre qu'elles ne peuvent plaire et se faire aimer que par leur sagesse, leur prudence et leur modestie."

On apprend la musique et les autres arts comme moyen de plaire; mais le talent artistique, si marqué qu'il soit, ne saurait remplacer, chez la femme, un esprit ouvert et cultivé. Sans être ni pédante ni blasé, il est bon qu'elle s'intéresse aux questions du jour, qu'elle lise les meilleures livres, et que, de toutes manières elle se rende capable de donner aux autres un plaisir intellectuel. Les femmes qui n'ont pas laissé déprimer leur cerveau faute d'exercice seront peut-être la terreur des hommes dont la tête est vide; mais leur récom pense est que les hommes et les penseurs parlent avec elles d'égal à égal, et ne les traitent pas en enfants. Les ressources de l'intelligence permettant aux femmes de briller et de séduire, même quand l'éclat de la jeunesse est éteint.

La charité, qui consiste à donner ce qu'on a, — non pas seulement de l'argent, des aliments, des vêtements, mais ce que les femmes sont tout particulièrement capables de donner: la sympathie, l'indulgence, la patience, la bienveillance, cette charité, pour être bien ordonnée, a sa suite à la 4ème page.

EDOUARD T. LEPROHON, Agent Gen.

Dans l'ancien bureau de N. G. PELLETIER, Fraserville.



HERSES, CHARRUES, INSTRUMENTS AGRICOLES.

Un assortiment de CARRIOLES, SLEIGHS, ET VOITURES D'HIVER

POUR LA SAISON D'HIVER

PELLETIERES DE TOUTES SORTES CAPOTS, CASQUES, MITAINES, MANCHONS, COLLERETTES, Etc.

STOCK COMPLET DE MARCHANDISES, EPICERIES des mieux assorties.,

J. O. GIRARD, MARCHAND GENERAL RUE COMMERCIALE, FRASERVILLE, P. Q.

P. E. POIRIER,

Successeur de F. L. POIRIER

MAGASIN GENERAL, MARCHANDISES SECHES, CHAPEAUX, PELETERIES, EPICERIES, VAISSELLE, CHAUSSURES, FERRONNERIES, ETC., ETC.

L'assortiment le plus complet !! Les plus bas prix !!

Je profite des premiers numéros du Saint-Laurent, pour remercier bien cordialement les nombreuses personnes qui m'ont honoré de leur patronage depuis le 1er Mai dernier et je les invite de nouveau, ainsi que le public en général à profiter des grands avantages que je donne aux acheteurs.

Téléphone No. 29. Boite B. P. 151

Desjardins, Paradis & Cie

Manufacturiers

ST. ANDRE

CO. KAMOURASKA, P. Q.

Fabricants de moulins à

BATTRE le GRAIN,

SCIES POUR BOIS

DE CHAUFFAGE,

Gréments de Moulins à Scies.

\$20,000.00

DE

MARCHANDISES

GENERALES.

A ECOULER

D'ICI AU 1ER MAI PROCHAIN AU

PRIX COUTANT, ET MEME

AU-DESSOUS.

EN LIQUIDATION

EN LIQUIDATION

PELLETIER, MICHAUD & LEBEL.

POLYCARPE NADEAU

MARCHAND GÉNÉRAL

RIVIERE DU LOUP,

STATION.

Toujours en mains, les

MEILLEURES LIQUEURS, EPI-

CERIES, FERRONNERIE, PROVI-

SIONS, POISSONS DE CHOIX,

FLEURS, GRAINS, BOIS, ETC.,

N. RIOUX & CIE.

EPICIER EN GROS

162-164 RUE ST-PAUL; QUEBEC

Thes-Cafes Sucres, Etc.

Celebres Vins de Sicile INGHAM

O. PICARD A. PICARD O. PICARD & FILS

PLOMBIEURS, GAZIERS, FERBLANTIERES, Etc. POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE

A AIR CHAUD, A EAU CHAUDE ET A LA VAPEUR

Pose d'Appareils Electriques les plus perfectionnés et les plus modernes.

INSTALLATION DE sonnettes electriques 199

RUE SAINT-JEAN QUEBEC.

Espace réservé PAR

J.-B. V. Chamberland

MARCHAND EPICIER Spécialité: bois de chauffage.

Rue du Sault, Fraserville, P. Q.

GET ESPACE EST RESERVE PAR

LAMUTUELLE DE PORTLAND

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.

J. P. MICHAUD, GÉRANT.

Rue Iberville, Fraserville, P. Q.

P. X. St-Hilaire

Bijoutier-Orfèvre, Rivière-du-Loup, Station.

ASSORTIMENT considerable de montres, bijoux de toutes sortes, argenteries, etc., etc.

CARRIOLES! CARRIOLES!

A VENDRE au plus bas prix du marché. Venez me voir avant de faire vos achats

ETIENNE SAVARD, VOITURIER. Rue Commerciale, Fraserville.

Adressez \$1.50 au "Saint-Laurent" Fraserville P. Q. et le journal vous sera adressé.

Cartes d'Affaires.

D. P. PICARD MEDECIN ET CHIRURGIEN Rue IBERVILLE, FRASERVILLE.

B. P. BOITE 145. POULIOT & POULIOT Avocats Procureurs RUE DE L'EGLISE, FRASERVILLE, P. Q.

A. P. LEBEL PERCEPTEUR DU REVENU RUE DU COLLEGE, FRASERVILLE, P. Q.

RIOU & CHAGNON AVOCATS PROCUREURS Coins des rues du Sault et Iberville Fraserville, P. Q.

DR. ALPHONSE LESSARD, RIVIERE-DU-LOUP BUREAU: En face de chez le Seigneur Fraser

TACHE & CHALOULT Avocats C. R. Rue de l'Eglise FRASERVILLE, P. Q.

J. ELZ. POULIOT AVOCAT. Commissaire pour le Nord, Brunswick Rivière du Loup, en bas

NAP. LAPOINTE Accordeur d'Orgues, Pianos, Etc. Rue Lafontaine FRASERVILLE, P. Q.

J. T. JONES, N. P. Ancien bureau de Mr. C. E. Pouliot, Fraserville, P. Q.

LIBRAIRIE St-JOSEPH

J. E. FRINETTE LIBRAIRE, IMPRIMEUR, EDITEUR, RELIEUR.

LIBRAIRIE, PAPERIE, OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE, FANTAISIE, IMPRESSIONS DE TOUTES SORTES

EXÉCUTÉES avec soin Reliure de Ire classe Etc., Etc.

Rue de l'Eglise FRASERVILLE P. Q.

Abonnez-vous à mon journal.

Telephone No. 83 Boite B. P. No. 352

LIBRAIRIE St-JOSEPH

J. E. FRINETTE LIBRAIRE, IMPRIMEUR, EDITEUR, RELIEUR.

LIBRAIRIE, PAPERIE, OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE, FANTAISIE, IMPRESSIONS DE TOUTES SORTES

EXÉCUTÉES avec soin Reliure de Ire classe Etc., Etc.

Rue de l'Eglise FRASERVILLE P. Q.

Abonnez-vous à mon journal.

PEOPLE'S BANK OF HALIFAX
Fondée en 1864.
BUREAU DE DIRECTION:
PATRICK O'MULLIN - Président
JAMES FRASER - Vice-président
HOD. M. H. RICHES - CHARLES ARCHIBALD, W. J. COLMAN.

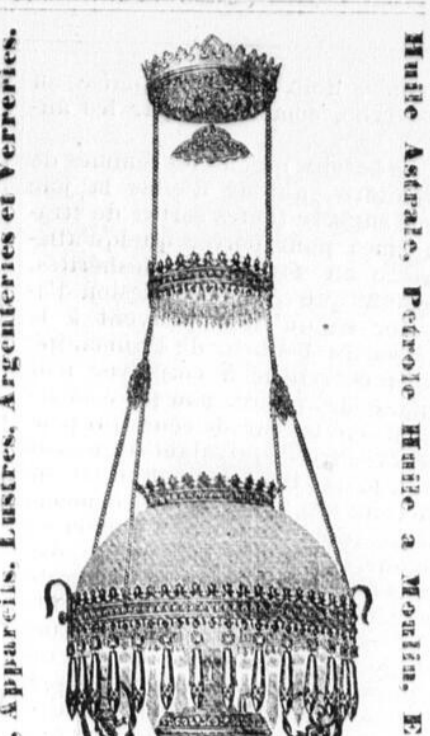
POISSON !
Derniers arrivages
Hareng Extra Large qts. & demi qts.
No. 1
Morue, Saumon, Truite, etc.
-PAR-
GEO. TANGUAY
Bureau : 48, rue St-Paul
Magasin : 33 & 35, 34 & 36 St-André
Quais: rue St-André & Dalhousie
Aussi: Fleur, Lard, grains etc
J. B. RENAUD & Cie.
NEGOCIANTS EN GROS
126 A 140 RUE ST-PAUL
QUEBEC.

Colonne Agricole
3E ARTICLE
Je prie mes amis les cultivateurs d'éviter les procès. Cette classe de la société est portée peut-être plus que toute autre à recourir à la loi à propos de quelque petit tort personnel le plus souvent imaginaire ou pour des vétilles, lorsque presque toujours les deux parties sont également blâmables. Des différends s'élèvent, sans malhonnêteté ni d'une part ni de l'autre, qui pourraient s'arranger dès le commencement, moyennant quelques piastres, ou qu'un grain de charité ferait pardonner pour toujours. Des avocats peu scrupuleux, cherchant à relever leur importance, tâchent d'y faire voir de grands principes en jeu; la mauvaise volonté conçue deviendra de la haine, et la haine portera à vouloir se venger; des centaines de piastres se dépensent pour faire durer le procès et faire faire des frais et déboursés à l'adversaire; la ferme s'hypothèque et quand, enfin, le jugement sera rendu, après bien des mois et souvent des années, on s'apercevra, mais trop tard, qu'il n'y avait rien qui valût la peine de perdre autant de temps et d'argent.

DE L'EMPLOI DES ENGRAIS LIQUIDES DANS LES JARDINS.
(Du " Progrès Agricole ")
Tout jardinier qui n'a pas de fumier ou d'engrais à discrétion, et qui cependant serait heureux de récolter de superbes légumes, après les avoir vu se développer avec une végétation luxuriante, possédant un moyen très simple d'arriver à ce résultat, à l'aide de l'engrais liquide qu'il peut toujours se procurer sans aucun déboursé, et avec très peu de peine. Même dans les jardins largement approvisionnés de fumier, il y a un très grand avantage à se servir également d'engrais liquide.

pour le bien mélanger, puis on lui rend sa forme conique primitive et on recommence sans cesse la même opération. Il va sans dire, que si l'on dissolvait une assez grande quantité de liquide, on pourrait traiter ainsi plusieurs tas de terre, et proportionner leur grosseur à la quantité d'engrais liquide employée. Au bout de cinq à six mois de ce traitement, le tas de terre est saturé d'engrais et peut remplacer du terreau dans beaucoup de cas.
Voilà donc un engrais qui n'a rien coûté, qu'un peu de peine, et qui a l'avantage de produire des effets presque immédiats; aussi, devrait-il être utilisé d'une façon générale, car il seconderait puissamment les efforts de tous ceux qui l'emploieraient.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER
BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL
CAPITAL PAYE: \$500,000
FONDS DE RESERVE: \$233,000
Directeurs: L. HON. ALPH. DESJARDINS, M. P. Président; M. A. S. HAMEL, Vice-président; DUMONT LAYO, LETTE, JOEL LEDUC, A. L. DE MARTIGNY; A. L. DE MARCHAND, Directeur Général; TASSEROT, Directeur Adjoint; E. G. ST. JEAN, Inspecteur.



L'équitable des Etats-Unis
La plus grande Compagnie d'Assurances sur la Vie,
120 Broadway, New-York.
JANVIER 1, 1894.
ACTIFS: \$169,056,396
Fonds de Réserve (tous 4 p.c.) 136,689,646
et tout autre passif 32,366,750
EXCÉDENT: \$169,056,396
RECETTES: \$42,022,605,
Assurances nouvelles \$205,280,227
Assurances en cours \$932,532,577

FARINES, GRU, SON, Etc.
Moulées d'avoine, de blé d'Inde, d'orge, de riz, lard, saindoux, jambons fumés, poissons et huiles de poisson, sel, sel fin, plâtre.
EXPORTATEURS DE BEURRE & FROMAGE
Verret, Stewart & Co.
QUEBEC et MONTREAL
REPRÉSENTANT
L'UNION SAULNIÈRE D'ANGLETERRE
(The Salt Union of England.)
Attendu régulièrement par vaisseaux, et livrable à flot, à bord des chars et en magasin.
Gros sel ordinaire
Sei fin de qualité supérieure
POUR LE FROMAGE ET LE BEURRE
A VENDRE AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ.
QUAI DES INDES,
QUEBEC.

Les plantes à feuillage ornemental telles que cannas, musas, rhabarbar, coles, etc., les fleurs, telles que geraniums, bégonias, reines marguerites, ageratum, lobéliales, balsamines, paquerettes, pensées, silènes, myosotis, etc., prospèrent d'une façon extraordinaire avec un arrosage à l'engrais liquide, renouvelé environ tous les quinze jours.
Les arbres dont la végétation laisserait à désirer, verront leurs feuilles reverdir et leurs fruits grossir rapidement, sitôt que leurs racines auront pu absorber le bien-faisant liquide versé dans une sorte de cuvette qui aura été formée autour du tronc, à l'aide d'un rebord circulaire de terre. La dimension de la cuvette sera proportionnée à la force de l'arbre, c'est-à-dire à l'étendue des racines; de même on devra verser à chaque opération, au pied de chaque arbre, de un à cinq arrosoirs et même plus, suivant la dimension de l'arbre et le plus ou moins de perméabilité du sol.

Il existe à Québec un œuvre de charité qui mérite d'être encouragée. Elle a pour but de procurer aux paroisses et sanctuaires pauvres du Diocèse des ornements d'autels, d'anges, surplis, chasubles etc. Ces ornements sont confectionnés par des dames de bonne volonté qui comptent sur les dons des personnes bien disposées pour leur fournir les matériaux qui sont employés à la confection de ces objets. A cet effet il s'est créée une association à laquelle il faut verser, 50 cts. par annee-cet qui ne peut apparaître une foule de messieurs, de dames et de demoiselles et l'on sait que des dons de cette nature sont très agréables à Dieu. C'est l'hiver surtout que l'atelier est en pleine opération; il faut donc donner des l'autome. Madame Elzéar Pouliot a la tâche de ramasser les contributions des membres de Fraserville et elle compte que la piété reconnue de ces associés lui facilitera. Les dames qui s'intéressent à l'œuvre savent quels dons généraux ont déjà été faits à l'hôpital, au Couvent et à la Chapelle-St. Anne de cette ville. Soyons donc généraux et reconnaissons. Qui donne vite donne double.

Le château de Caylus, en effet, couronnait dignement cette prodigieuse muraille, fille de quelque grande convulsion du sol dont le souvenir s'était perdu. Sous les moasses et les broussailles qui couvraient ses assises, on pouvait reconnaître les traces de constructions païennes. La robuste main des soldats de Rome avait dû passer par là. Mais ce n'étaient que des vestiges, et tout ce qui sortait de terre appartenait au style lombard des dixième et onzième siècles. Les deux tours principales, qui flanquaient le corps de logis au sud-est et au nord-est, étaient carrées et plutôt trapues que hautes. Les fenêtres, toujours placées au-dessus d'une meurtrière, étaient petites, sans ornement, et leur cintres reposaient sur de simples pilastres dépourvus de moulures. Le seul luxe que se fût permis l'architecte consistait en une sorte de mosaïque. Les pierres, taillées et disposées avec symétrie, étaient séparées par des briques saillantes.

SEA ISLAND MOSS.
2000 TONS SOLD
Invitation to the carriage trade.
When in the market for Sea Island Moss kindly drop me a line.
I am the only direct exporter on the field here and can save you at least 25 p.c.
My goods will be delivered F. O. B. your city at low figures.
Always pleased to mail sample for comparison.
Your respectfully,
H. RAYMOND,
Producer & Exporter
ISLE-VERTE P. Q.
NOV 1895. CANADA

THESE!!!
NOUVELLE RECOLTE!!
EX "EMPERESS OF INDIA"
"EMPERESS OF JAPAN"
Un grand assortiment de Thés Verts, Noirs et du Japon.
Aussi assortiment complet d'Épiceries et Liqueurs.
NAZ, TURCOTTE & Cie
QUEBEC.
J. H. PELLETIER
HORLOGER-MÉCANICIEN
Elève de l'Institut Canadien d'Horlogerie, de Toronto.
Se charge en outre de réparer les boîtes de Téléphone.
J. H. PELLETIER,
ST. ANNE DE LA POCAITIÈRE.

LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE CANADIENNE
-BUREAU-
210 ST-LAURENT, MONTREAL
Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.
Incorporée par lettres patentes le 24 Déc. 1894.
CAPITAL \$50,000.
1 Prix de \$1,000. - 1 Prix de \$400.
1 Prix de \$150,000.
Et 2848 autres prix variant de \$1 à \$50.
sont distribués tous les 8 jours.
PRIX DU BILLET, - 10 Cts.
Mentionnez "La Société Artistique Canadienne" quand vous achetez vos billets. Billets envoyés dans toutes les parties du pays sur réception du prix et d'un timbre.
ON DEMANDE DES AGENTS RESPONSABLES Pour la Campagne.

PLUMES BLANZY POUR & CIE
LA PLUS GRANDE FABRIQUE DE CE GENRE EN EUROPE.
Des milliers de genres différens, tous de première qualité.
ADRIEN MAURIN,
BLEU BLACK fix & à copier,
NOIR FIX & à copier,
DONNANT ENTIERE SATISFACTION.
J. B. Rolland & Fils.
MONTREAL
SEULS AGENTS POUR LE CANADA.

Dans un endroit inoccupé du jardin potager, on fait un tas conique de terre; on pratique dans la partie haute, un trou en forme de cuvette, et l'on verse dessus, au fur et à mesure, soit par deux arrosoirs à la fois, l'engrais liquide que l'on recueille. Tous les quinze jours ou trois semaines, on partage le tas de terre et on le retourne.

Toute personne désirant recevoir "Le Saint-Laurent," devra adresser au propriétaire, J. E. Frenette, la somme de \$1.50, soit en billet de banque ou par mandat de poste ou en timbres.

Espace réservé
PAR LA
COMPAGNIE
DES
POUVOIRS
ELECTRIQUES
DE
FRASERVILLE, P. Q.
N. G. Pelletier,
Gerant.
GAGNE & CIE
FABRICANT DE GANTS
En Daim et Chevreau fin, Gants et Mitaines.
BUREAUX ET ATELIERS:
1623, RUE NOTRE-DAME
MONTREAL.

Hudon, Paradis & Cie.
Importateurs d'instruments de musique
De France, d'Allemagne, des Etats-Unis et de Fabrique Canadienne.
PIANOS, HARMONIUMS, ETC. ETC.
Machines à coudre,
Colfres de sûreté, (Sigs)
Vitrines pour comptoir.
Les dernières publications musicales recues chaque semaine.
93-95 RUE ST-JEAN,
Haute-Ville,
QUEBEC.

Feuilleton du SAINT-LAURENT
3
LE BOSSU
OU
LE PETIT PARISIEN
I
LA VALLÉE DE LOURON
—De ces deux mots schah moto, continua-t-il en s'arrangeant pour dormir sa sieste, qui signifient le roi est mort, nous avons fait échec et mat suivant Ménage et suivant Frère. Quant aux femmes, croyez-moi de bonnes rapières autour de bonnes murailles, voilà le plus clair de la vertu!
—Il ferma les yeux et s'endormit. Gonzague quitta précipitamment la salle à manger.
—Il était à peu près deux heures après-midi. M. de Peyrolles attendait son maître en rôdant dans les corridors.
—Nos coquins? fit Gonzague dès qu'il l'aperçut.
—Il y en a six d'arrivés, répondit Peyrolles.
—Où sont-ils?
—A l'auberge de la Pomme d'Adam, de l'autre côté des douves.
—Qui sont les deux manquants?
—Maître Cocardasse junior de Tarbes, et frère Passepoil, son prévôt.
—Deux bonnes lames, fit le prince. Et l'autre affaire?
—Dame Marthe est présentement chez Mlle de Caylus.
—Avec l'enfant?
—Avec l'enfant.
—Par où est-elle entrée?
—Par la fenêtre basse de l'étuve qui donne dans les fossés, sous le pont.
Gonzague réfléchit un instant, puis il reprit:
—As-tu interrogé dom Bernard?
—Il est muet, répondit Peyrolles.
—Combien as-tu offert?
—Cinq cents pistoles.
—Cette dame Marthe doit savoir où est le registre... Il ne faut pas qu'elle sorte du château.
—C'est bien, dit Peyrolles.
Gonzague se promena à grands pas.
Je veux lui parler moi-même, murmura-t-il; mais est-ce

lien sûr que mon cousin de Nevers ait reçu le message d'Aurore?
—C'est notre Allemand qui l'a porté.
—Et Nevers doit arriver?
—Ce soir.
Ils étaient à la porte de l'appartement de Gonzague. Au château de Caylus, trois corridors se coupaient à angle droit: un pour le corps de logis, deux pour les ailes en retour.
L'appartement du prince était situé dans l'aile occidentale, terminée par l'escalier qui menait aux écuries. Un bruit se fit dans la galerie centrale. C'était dame Marthe qui sortait du logis de Mlle de Caylus. Peyrolles et Gonzague entrèrent précipitamment chez ce dernier, laissant la porte entrebâillée.
L'instinct d'après, dame Marthe traversait le corridor d'un pas fuyant et rapide. Il faisait plein jour; mais c'était l'heure de la sieste, et la mode espagnole avait franchi les Pyrénées. Tout le monde dormait au château de Caylus. Dame Marthe avait tout sujet d'espérer qu'elle ne ferait point de fâcheuse rencontre.
Comme elle passait devant la porte Gonzague, Peyrolles s'élança sur elle à l'improviste, et lui appuya fortement son mouchoir contre la bouche, étouffant ainsi son premier cri. Puis il la prit à bras-le-corps, et l'emporta, demi-évanouie, dans la chambre de son maître.

et pour chaussure, malgré la chaleur accablante, il avait de bons broquins tournés.
A la différence de maître Cocardasse junior, qui jouissait d'une riche chevelure crépu, noire comme un toison de nègre et largement ébouriffée, son compagnon collait à ses tempes quelques mèches d'un blond déteint. Même contraste entre les deux terribles crocs qui servaient de monstaches au maître d'armes et trois poils blanchâtres hérissés sur le long nez du prévôt.
Car c'était un prévôt, ce paisible voyageur, et nous vous certifions qu'à l'occasion il maniait vigoureusement la grande vilaine épée qui battait les flancs de son âme. Il se nommait Amable Passepoil. Sa patrie était Villedieu en passe Normande, cité qui le dispute au fameux cru de Condé-sur-Noireau pour la production des bons drilles. Ses amis l'appelaient volontiers frère Passepoil, soit à cause de sa tournure cléricale, soit parce qu'il avait été valet de barbier et rat d'officine chimique avant de côtoier l'épée. Il était laid de toutes pièces malgré l'éclair sentimental qui s'allumait dans ses petits yeux bleus éclatants, quand une jupe de futaine rouge traversait le sentier. Au contraire, Cocardasse junior pouvait passer par tous pays pour un très-beau coquin.
Ils allaient tous deux, cahin-caha, sous le soleil du Midi. Chaque caillon de la route faisait broncher le bidet de Cocardasse, et, tous les vingt-cinq pas, le roussin de Passepoil avait des caprices.
—Eh done! mon bon, dit Cocardasse avec un redoutable accent gascon, voilà deux heures que nous apercevons ce diable de château sur la montagne maudite. Il me semble qu'il marche aussi vite que nous.
Passepoil répondit, chantant du nez selon la gamme normande:
—Patience! patience! nous arriverons toujours assez tôt pour ce nous avons à faire là-bas.
—Capédictiou! frère Passepoil, fit le Cocardasse avec un gros soupir, si nous avions un peu de conduite, avec nos talents, nous aurions pu choisir notre besogne...
—Tu as raison, ami Cocardasse, ripiqua le Normand; mais nos passions nous ont perdus.
—Le jeu, caramba! le vin...
—Et les femmes! ajouta Passepoil en levant les yeux au ciel.
Ils longeaient en ce moment les rives de la Clarabide, au milieu du val de Louron. Le Hachaz, qui soutenait comme un immense piédestal les constructions massives du château de Caylus, se dressait en face d'eux. Il n'y avait point de remparts de ce côté. On découvrait l'antique édifice, de la basse au faite, et, certes, pour des amateurs de grandioses aspects, c'eût été ici une halte obligée.

Le château de Caylus, en effet, couronnait dignement cette prodigieuse muraille, fille de quelque grande convulsion du sol dont le souvenir s'était perdu. Sous les moasses et les broussailles qui couvraient ses assises, on pouvait reconnaître les traces de constructions païennes. La robuste main des soldats de Rome avait dû passer par là. Mais ce n'étaient que des vestiges, et tout ce qui sortait de terre appartenait au style lombard des dixième et onzième siècles. Les deux tours principales, qui flanquaient le corps de logis au sud-est et au nord-est, étaient carrées et plutôt trapues que hautes. Les fenêtres, toujours placées au-dessus d'une meurtrière, étaient petites, sans ornement, et leur cintres reposaient sur de simples pilastres dépourvus de moulures. Le seul luxe que se fût permis l'architecte consistait en une sorte de mosaïque. Les pierres, taillées et disposées avec symétrie, étaient séparées par des briques saillantes.
C'était le premier plan, et cette orlonnance austère restait en harmonie avec la nudité du Hachaz. Mais derrière la ligne droite de ce vieux corps de logis, qui semblait bâti par Charlemagne, un fouillis de pignons et de tourelles suivait le plan ascendant de la colline et se montrait en amphithéâtre. Le donjon, haute tour octogone, terminé par une galerie byzantine à arcades trilobées, couronnait cette cohue de toitures, semblable à un géant debout parmi des nains.
Dans le pays, on disait que le château était bien plus ancien que les Caylus eux-mêmes.
A droite et à gauche des deux tours lombardes, deux tronchées se croisaient. C'étaient les deux extrémités des douves, qui étaient autrefois bouchées par des murailles, afin de contenir l'eau qui les emplissait.
Au delà des douves du nord, les dernières maisons du hameau de Tarrides se montraient parmi les hêtres. En dedans, on voyait la flèche de la chapelle, bâtie au commencement du treizième siècle dans le style ogival, et qui montrait ses croisées jumelles avec les vitraux étincelants de leurs quintefeuilles de granit.
Le château de Caylus était la merveille des vallées pyrénéennes.
Mais Cocardasse junior et frère Passepoil n'avaient point le goût des beaux-arts. Ils continuèrent leur route, et le regard qu'ils jetèrent à la sombre citadelle ne fut que pour mesurer le restant de la route à parcourir. Ils allaient au château de Caylus, et, bien que, à vol d'oiseau, une demi-lieue à peine les en séparât encore, la nécessité où ils étaient de tourner le Hachaz les menaçait d'une bonne heure de marche.

A continuer.

donnée, doit, n'en déplaie au proverbe, commencer par les autres. Le besoin qu'ont les femmes de répandre autour d'elles la joie leur suggère toutes sortes de stratagèmes pour porter quelque allégresse au foyer des déshérités. Sentant que c'est leur mission d'ajouter ce qu'elles peuvent à la source du bonheur de l'humanité, elles cherchent à employer leur talent de plaire, non pas égoïstement, en faveur de ceux qui peuvent rendre l'équivalent du plaisir reçu mais libéralement en faveur de ceux qui n'ont rien, pas même de la reconnaissance, à donner en retour. Chercher les peines des gens qui l'entourent, et tâcher de les alléger, être le prochain, dans le sens le plus large du mot, sans négliger son intérieur et ses relations, orner son esprit et laisser briller ses talents sans en faire parade, ce sont là des devoirs qui exigent du temps et de l'énergie, mais qui, bien remplis comme il arrive souvent, sont la gloire de la femme.

Recettes ordinaires. \$4,317,513.42 Dépenses ordinaires. \$4,013,008.58 Excédent. \$304,504.84 Dépenses totales, (moins subventions aux chemins de fer et réclamation Berger, pour travaux au palais de justice de Montréal, en dispute), \$4,339,730.54. Recettes, \$4,317,513.42. Différence \$22,217.12. Les prévisions du trésorier de la province pour l'exercice 1896-97 sont comme suit: Recettes ordinaires. \$4,107,699.42 Dépenses ordinaires. 3,946,834.99 Excédent. \$160,864.43 Dépenses totales (moins subventions aux chemins de fer). \$4,235,159.20 Recettes. \$4,107,699.42 Différence. \$127,459.78

MANUFACTURE DE PULPE: La manufacture de pulpe de la Canada Paper Co., est en pleine activité. Vingt-six hommes y travaillent et fabriquent 33 à 40 mille livres de pulpe par vingt quatre heures. Comme il y a de l'eau en abondance il est probable que les moulins marcheront tout l'hiver. Ce sera une bonne aubaine pour bon nombre de familles.

HOTEL FRASERVILLE Hotel par Excellence pour la Commodité des Voyageurs Table de Première Classe, Chambres très Confortables. Coin des rues du Sault et Fraser Géo. BERUBE, Propriétaire. 6ms Fraserville, 5 Dé. 1895

G. A. BINET Pelleteries! Pelleteries! Les familles qui pratiquent une sage ÉCONOMIE feront bien de faire leurs ACHATS à mon MAGASIN. MON STOCK DE MARCHANDISES D'HIVER EST GRAND ET VARIÉ. J'offre les meilleures valeurs et les Patrons les PLUS NOUVEAUX GRAND CHOIX DE PELLETRIES

MEDICAL HALL PHARMACIE CENTRALE Toujours en vente, un assortiment complet de REMÈDES patentés et autres, un approvisionnement satisfaisant des différentes choses en vente chez tous les Pharmaciens. J'ai un Chimiste Compétent qui se chargera de la préparation soignée de prescriptions, avec les ingrédients les plus purs.

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE CARRIOLES AUX MEILLEURES CONDITIONS POSSIBLES. TOUTES SORTES D'INSTRUMENTS AGRICOLES LATIMER & LEGARE Gros Détail J. G. LEFRANÇOIS, GERANT. Rue du Sault, Fraserville, P. Q.

J. E. Martineau Marchand de quincailleries Gros et Détail. Enseigne de LA BOULLELORE 129 Rue St-Joseph, St-Roch, QUEBEC

Desjardins, Paradis & Cie Manufacturiers ST. ANDRE CO. KAMOURASKA, P. Q. Fabricants de moulins à BATTRE le GRAIN, SCIES POUR BOIS DE CHAUFFAGE, Grèments de Moulins à Scies.

VENTE SANS PRECEDENT Reduction de 20% SUR TOUT MON STOCK DE Pelleteries, consistant en, CAPOTS de CHAF et de MOUTON, CASQUES pour Messieurs et pour Dames. GRAND lot de ROBES de Carrières. Même réduction pour les étoffes à par-dessus et à manteaux.



Napoléon Dion MARCHAND-FRANCAIS-PLUMBIER, FRASERVILLE. INVITE LE PUBLIC à visiter son magasin ou se trouve l'assortiment le plus complet de Plomberie, Articles de fantaisie, Ustensiles de cuisine, En goût, nickel et cuivre. -EN GROS ET EN DÉTAIL- Spécialités: CHARBON ET PELES DE TOUTES SORTES. Pose des appareils de chauffage à eau chaude et à air chaud. Se charge d'installer les poeles et tuyaux et de couvrir les maisons en tôle noire et galvanisée. LE TOUT A BAS PRIX.

Grande Réduction! Pour le temps des Fêtes seulement. Portraits au crayon richement encadrés valant \$10.00 pour \$6.00. Photographies CABINET, groupes de famille faits à grande REDUCTION. J'invite le Public à venir visiter mon établissement ou sous-exposé: une grande quantité de photographies comme spécimens.

S. Belle, PHOTOGRAPHE Fraserville, P. Q. N. B. Assortiment complet de cadres et moulures à des prix des plus avantageux. Téléphone, No. 87

GET ESPACE EST RESERVE PAR - LA - NEW-YORK Life Evariste TALBOT, AGENT. FRASERVILLE, P. Q.

CLUBE DE RAQUETTES "LE FRASERVILLE" La 9ème assemblée annuelle a eu lieu le 10 Nov. courant et a donné le résultat suivant: Patron, A. R. McDonald, Ecr. Président Honor. T. Crockett, Ecr. Vice-Prés. Honors, MM. Jos. Du Perré, R. G. Dubord, J. T. Lavallée, Président-Actif, L. H. Levasseur, Vice-Président Geo. St. Pierre, Secrétaire, Nap. Caonette, Asst. Secrétaire, S. Belle, Trésorier, J. A. Thriault, Asst. Trésorier, E. L. Desjardins, Capitaine, A. F. Lacombe, Comité: MM. G. A. Binet, Ev. Talbot, Jos. Hamel, B. Duperré, L. N. Duguay, Ernest Ouellet.

NOTES LOCALES DEPART:—Notre ami: M. le docteur Lessard quitte définitivement Fraserville pour aller s'établir à la Grande Rivière. Nous regrettons ce départ et nous souhaitons à Mr. Lessard tout le succès qu'il mérite.

AU PALAIS:—Le Terme de la Cour de Circuit s'ouvrira, Mardi, le 10 courant, sous la présidence de l'Honorable juge Cimon. Le Terme de la Cour Supérieure viendra immédiatement après et s'ouvrira le 13, sous la présidence du même juge.

AU "SAINT-LAURENT":—Deux jeunes garçons pouvant lire le manuscrit trouveront de l'emploi aux ateliers du "Saint-Laurent." S'adresser à J. E. Frenette, à la librairie.

Le prix du foin: Voici les dernières cotes du foin: No 1, \$11. No 2, \$9.50 et \$10; trèfle mélé, \$8.50; tout trèfle, \$7.50.

La récolte du foin a été bonne dans l'Est du Dominion à partir de Kingston. Dans l'ouest elle a été presque complètement manquée.

LES NOTAIRES.—Les notaires du District de Kamouraska se sont réunis en assemblée hier au Palais, de cette ville. Cette assemblée était convoquée dans les intérêts de la profession.

NOTRE ORGUE: L'installation est maintenant terminée. Comme nous le disions dans notre dernier numéro, l'inauguration en sera faite d'une manière solennelle, dimanche prochain, le 8 du courant.

MALADE: M. Maghan, vicairé à l'église de cette ville, est malade depuis quelques jours. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

SOIRÉE DRAMATIQUE & MUSICALE: L'on parle pour Janvier prochain, d'une soirée dramatique et musicale qui sera donnée par le Club de Bicycle de Fraserville. Tout le monde a hâte d'aller applaudir nos jeunes amateurs.

ACCIDENT: M. Joseph Parent, de cette ville, s'est blessé accidentellement, samedi. Il était à travailler avec une hache, lorsque cette dernière manqua son but et alla frapper M. Parent au genou. Heureusement que la blessure est peu profonde et pas très-dangereuse.

ROND À PATINER: L'on est à faire des démarches pour réorganiser le rond à patiner pour cet hiver. Bon succès!

NOUVELLE BUANDERIE: Des chinois ont ouvert une buanderie à la Station. Ces fils du Cielste Empire sont les premiers arrivés parmi nous. Nous ne souhaitons pas que leur exemple soit suivi par beaucoup d'autres.

A L'HOTEL COMMERCIAL.—Chs Bertrand Isle-Verte. H E Morin Montreal. C Langlois, Kamouraska. J B Richard, Rivière-Ouelle. J. M. Michaud, Trois-Pistoles. L. J. Bérubé, Saint-Anne. C. P. Beaulieu, Ste. Anne. G. Dunnighan, Cacouna.

A L'HOTEL FRASERVILLE:—M M. Boyd, Frederick N. B. S. J. Fitzpatrick, Quebec. P. L. Gilmeu P. L. Michaud, Levis. A. H. Randeau, Quebec.

M. C. E. Pouliot, est arrivé hier de Québec, où il était allé plaider devant la Cour d'Appel la fameuse cause de Damiens et Lachance.

L'Hon. M. Irvine, était à Fraserville, ces jours derniers pour l'assemblée annuelle de la Compagnie du chemin de Temiscouata.

ACCIDENT DE VOITURE: Vendredi dernier, Mde Philippe Dionne, de la station, descendant au village, en voiture, avec Mde. Jos Beaulieu, lors qu'au pied de la côte de la station le cheval mal attelé, prit les mors aux dents. Mde Dionne, incapable de contrôler le cheval et prise de peur s'élança hors de la carriole. Malheureusement pour elle, en tombant, elle frappa la voiture de Mr. Soucy boucher, s'indiquant une blessure assez sérieuse au dessus de l'œil gauche. Presque aussitôt après Mde Beaulieu s'élança elle aussi, hors de la carriole, mais plus heureuse que Mde Dionne, elle en fut quitte pour quelques contusions.

ACCIDENT À ST. SIMON Un terrible accident vient de jeter l'émoi dans la paroisse de St. Simon. Un cultivateur de l'endroit Joseph Roy, fils de Mr. Louis Roy l'un des citoyens les plus à l'aise de cette paroisse était à faire une excavation sur sa terre pour y enfoncer une roche.

On suppose qu'en creusant la fosse, la roche bascula et écrasa le pauvre homme, sous son poids énorme, car on le trouva mort dans l'excavation, le bras tendue en dehors comme s'il eut cherché à se protéger contre le coup. La mort a dû être instantanée, car la distance qui le séparait de la maison était d'à peine deux cents pieds, et ces cris eussent été facilement entendus.

Le malheureux était marié et père de famille.

Au moment de mettre sous presse nous avons la douleur d'apprendre la mort de Napoléon Dionne, fils de feu Joseph Dionne, boucher, à l'âge de vingt ans.

On se rappelle qu'il y a six mois à peine son père mourut subitement. Nos sincères condoléances à la famille éplorée.

PETITES NOUVELLES. La question de huit heures de travail par jour va être discutée par toutes les associations ouvrières de Toronto, durant le cours de l'hiver. La Fédération Américaine du Travail, dit-on, va demander à toutes les unions locales sous sa juridiction, de se prononcer sur cette question, afin d'être prêt dès le printemps prochain à faire un mouvement efficace pour obtenir cette réforme, si les membres de ces unions décident que le temps est arrivé de mettre la journée de huit heures en force partout.

Le premier ministre de la province de Québec a répondu à la délégation des débitants de liqueurs qui demandent des amendements à la loi des licences, que le gouvernement présenterait une mesure à l'effet de rencontrer leurs vues, que la taxe ne sera pas augmentée pour les hôtels, mais pour les clubs.

La Gazette du Canada de samedi dernier contient une proclamation convoquant le parlement fédéral pour le 2 Janvier.

La chambre de Québec a adopté plusieurs bills pour modifier sensiblement certains testaments. Tous les ans, la législature adopte de ces bills, malgré les protestations d'un certain nombre de députés. L'on arrive ainsi à changer la volonté des testateurs. Le raisonnement est qu'on veut remédier à certains inconvénients que les testateurs n'ont pas prévus et qui seraient préjudiciables aux héritiers, si le testament n'était pas changé.

DECES. Napoléon Dionne âgé de 21 ans 10 Mois le Service et la Sépulture auront lieu Samedi à 9 hrs. prières aux parents et amis assister. Jules Etienne Casgrain Ecr. M. D. décédé à L'Islet le 2 Déc. 57 ans

SEMAINE COMMERCIALE 9 rue Sault au Matelot, QUEBEC L'organe indispensable des hommes d'affaires. ABONNEMENT \$2.00 PAR AN

CELEBRES BIÈRE & PORTER DE BOSWELL LES MEILLEURS BREUVAGES CANADIENS. En vente chez tous les marchands de liqueurs licenciés. J. A. MONTREUIL, AGENT. Fraserville, P. Q.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU STANSTEAD ET SHERBROOKE Etablie spécialement pour les Cultivateurs. Taux d'assurance réduits. Mons. le NOTAIRE J. A. ROY, AGENT. FRASERVILLE. Fraserville, 28 Nov. 1895.

J. E. P. RACICOT



No. 25, Rue St-JOSEPH, St-RÔCH QUEBEC.

ESPACE RESERVE PAR B. HOUDE et CIE, BUREAU 350 Rue St. Jean

QUEBEC La plus grande manufacture de tabac coupé et en poudre du DOMINION

CARRIER, LAINE & CIE. Manufacturiers de bouilloires, engins, fournitures pour Beurrieres et Fromageries, Etc., Etc., LEVIS, P. Q.